



**Assemblée Générale
(18 Juin 2012)**

Rapport financier

Exercice 2011

L'EXERCICE COMPTABLE

L'exercice clos le 31 décembre 2011 couvre une durée de 12 mois et aligne l'exercice comptable sur l'année civile.

1. RESULTAT

Le résultat net dégagé pour 2011 est excédentaire de **23 191,79 €** contre un résultat excédentaire de 220 525,19 € en 2010.

2.1. LES PRODUITS

Avant inscription du résultat, le total des produits représentant les ressources de l'association diminue de 31,61 % par rapport à l'exercice précédent passant de 1 234 276 € en 2010 à **844 151 € en 2011**.

Les dons affectés et non affectés s'élèvent à 571 238 € en 2011 contre 727 488 € en 2010 soit une diminution de 21,48 %.

L'OPC avait perçu en 2010 un legs important pour 296 365€, ce qui lui avait permis notamment de réaliser un résultat excédentaire de 220 K€. Le poste « legs et donations non affectés » est donc passé de 366 156 € en 2010 à 76 770 € en 2011, soit une diminution de 289 386 €.

Les ressources de l'OPC ont chuté de 31,61% en un an, en dépit d'avoir la même quantité de dons de donateurs comme en 2010. Cela est dû à une forte réduction des subventions des Sociétés de clients qui sont confrontés à des difficultés économiques, ainsi que les legs qui sont de ressources non connues et pas systématique.

Diminution significative sur les dépenses

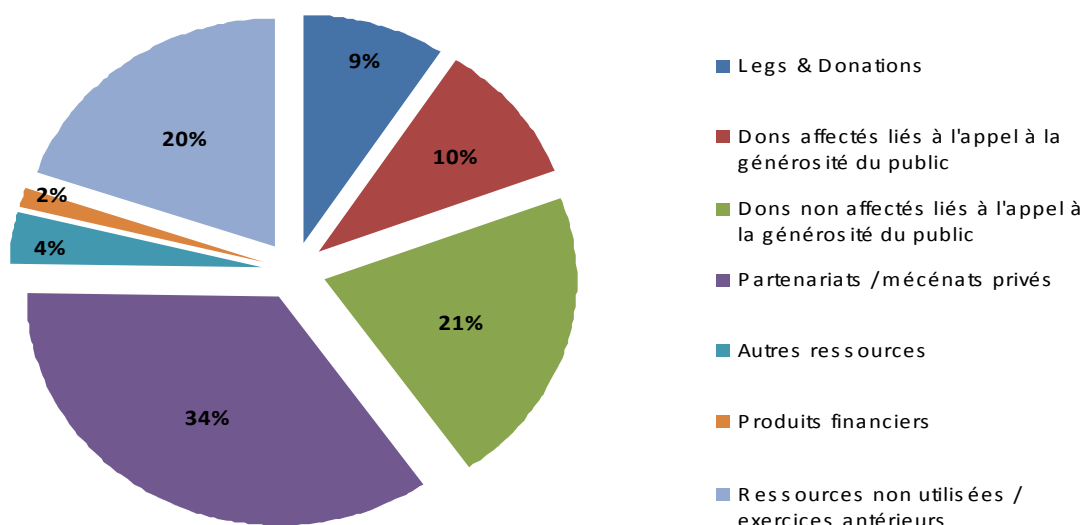
Face à une baisse des ressources, le CPVP a réussi à réduire les dépenses de 19,01% sans affecter ses missions, en réduisant considérablement ses effectifs et charges d'exploitation.

Au cours de l'exercice 2011, l'OPC a perçu au titre d'un acompte sur legs la somme de 29 100 €. Ce n'est qu'au dénouement total de ce legs, estimé en 2012, pour un montant total d'environ 40 000 €, que le produit pourra être inscrit en intégralité en produits de l'exercice.

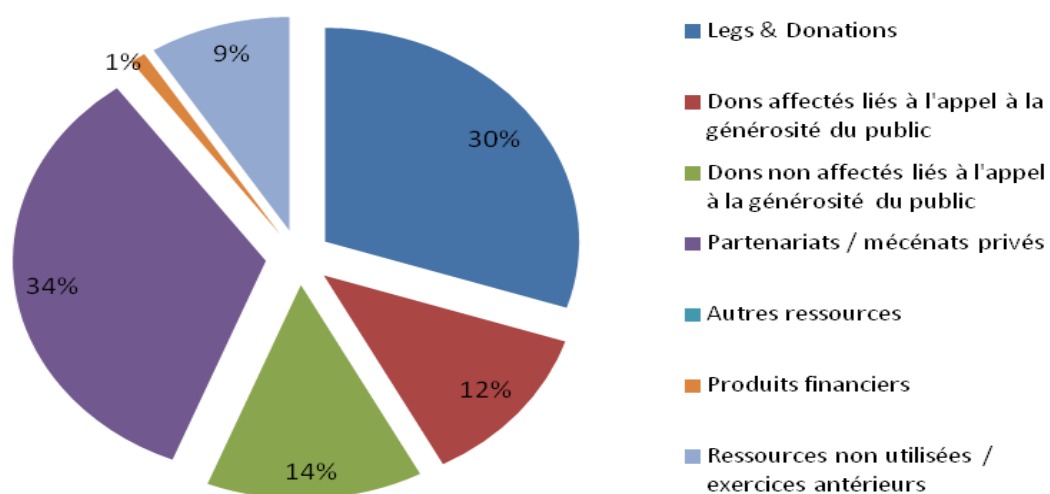
Les produits financiers ont diminué de 3 285 € pour s'établir à 13 033 € en 2011.

La comparaison de la structure des ressources 2010 et 2011 de l'association est présentée ci-dessous.

Structure des ressources de l'OPC - 2011



Structure des ressources de l'OPC - 2010

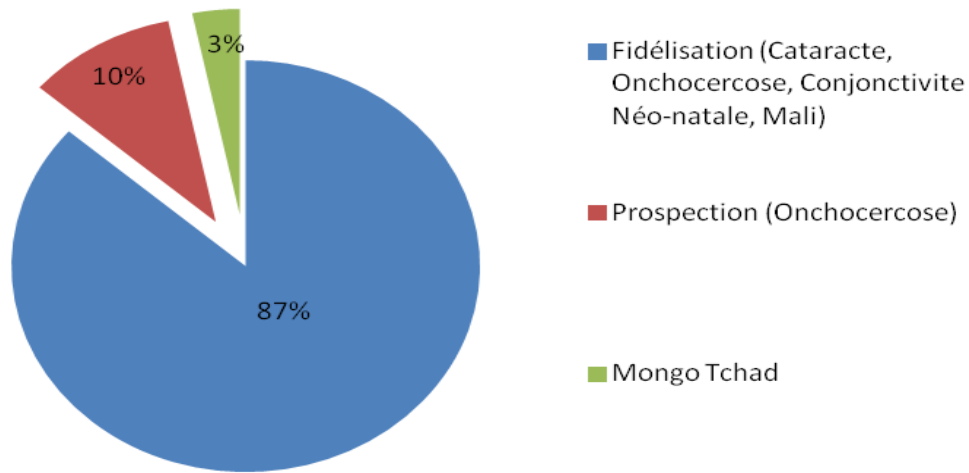


Les dons en provenance de la générosité du public sont quasiment stables par rapport à l'exercice 2010 : ils s'élevaient à 261 543 € en 2010 contre 264 375 € en 2011.

Pour 2011, ils sont ventilés comme suit :

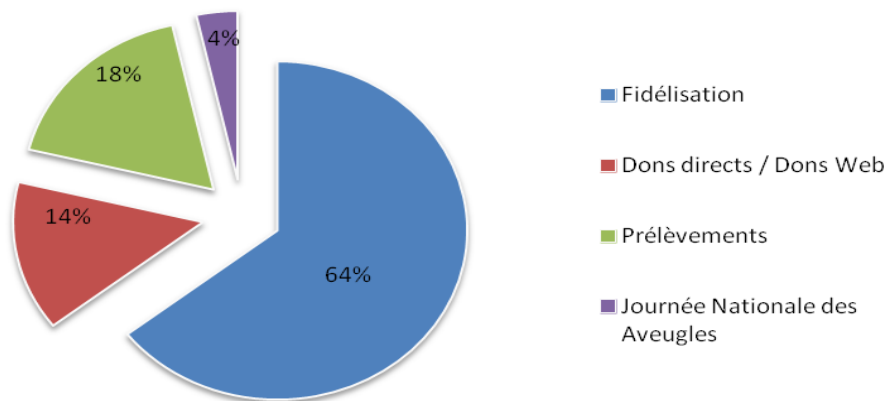
2.1.1. Dons affectés liés à l'appel à la générosité du public 84 856 €

Dons affectés liés à l'appel à la générosité du public (84 856 €)



2.1.2. Dons non affectés liés à l'appel à la générosité du public 179 519 €

Dons non affectés liés à l'appel à la générosité du public (179 519 €)



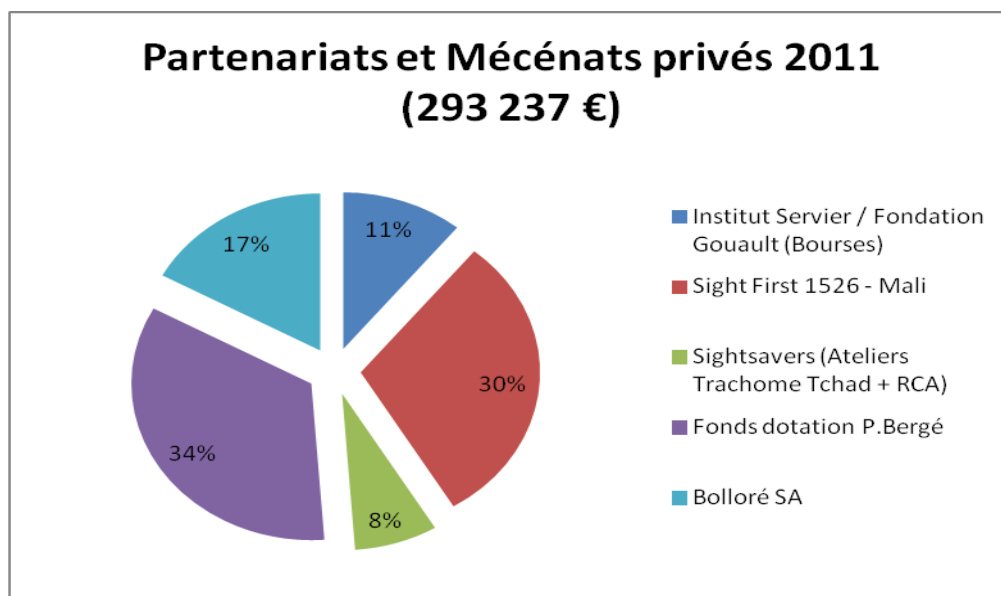
2.1.3. Partenariats et mécénat privés 293 237 €

Les partenariats d'un montant de 293 237 € (contre 411 603 € en 2010, soit une diminution de 118 366 €) sont composés :

- De la contribution financière (22 K€ en 2011) apportée par Sightsavers International (SSI) pour le travail relatif à la planification du trachome au Tchad et en République Centrafricaine ;

- De la contribution financière du Sight First - 1526 (89 K€ pour l'An 2 se rapportant à 2011), programme triennal portant sur la mise en place de soins oculaires complets au Mali ;
- Des contributions financières de l'Institut Servier (20 K€) et de la Fondation Gouault (12 K€) pour le versement d'une bourse destinée à un étudiant comorien au Sénégal et l'achat de kits cataracte pour 3 ans (2011->2013).

Le mécénat, d'un montant total pour 2011 de 150 K€ (Fonds de Dotation P.Bergé et Bolloré SA) finance l'OPC sans que le financeur ne cible l'emploi des ressources.



2.1.4. Legs et donations 76 770 €

Ils correspondent à la quote-part de la rentabilité financière perçue tous les ans en provenance d'une donation.

2.1.5. Produits financiers

Ils s'élèvent à 13 033 € contre 16 318 € en 2010, soit une diminution de 3 285 €. Ils sont constitués de placements sécurisés (NOBC Sécurité et NOBC Monétaire)

2.1.6. Autres ressources

Ils sont composés notamment des produits générés par :

- Les rapports de communications et agendas pour 13 625 €. Les rapports de communication sont enregistrés en produits pour leur montant net (33% des insertions des professionnels dans les rapports de communication reviennent à l'OPC). Auparavant, c'est la recette brute qui était enregistrée dans les produits de l'OPC, et la quote-part reversée à la régie publicitaire. C'est pourquoi le compte de produits s'y rapportant enregistre une diminution de 39 194 €. En contrepartie, le compte « honoraires régie publicitaire A2p » enregistre cette année une diminution de 30 179 €.

- Les informations obtenues début 2012 relatives au programme national de lutte contre l'onchocercose réalisé au Congo a conduit à corriger le traitement comptable de ce programme sur l'exercice 2011, comptabilisé à tort comme un fonds dédié sur les exercices antérieurs. La correction a généré des produits exceptionnels sur exercices antérieurs à hauteur de 9 966 € (et des charges exceptionnelles sur exercices antérieurs à hauteur de 11 525 €, soit une charge nette sur exercices antérieurs de 1 559 €).
- Une reprise de provision de retraite constituée à la clôture de l'exercice 2010 qui était destinée à faire face au coût de l'indemnité de départ en retraite du Directeur Exécutif au cours de l'exercice 2011

2.1.7. Ressources non utilisées des exercices antérieurs : 166 220.47 €

Les fonds dédiés enregistrent à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard. L'inscription en fonds dédiés tient compte d'un prélèvement pour permettre à l'Association de faire face à ses charges de fonctionnement.

Le montant des fonds dédiés de l'exercice 2010 est repris, sur les exercices suivants, au fur et à mesure de l'utilisation des fonds par la contrepartie du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », inscrit au compte de résultat.

2.2. LES CHARGES

Le total général des charges 2011 d'un montant de **820 959 €** contre 1 013 751 € en 2010 diminuent de 19.01 %.

2.2.1. Les consommations : 77 669 €

Les consommations passent de 123 932 € à 77 669 € soit une diminution de 37.32. %.

En 2011, sur 77 669 €, 62 092 €, soit 79,94% des consommations, sont des achats d'équipement médicaux, de petit matériel médical et chirurgical, de fournitures pédagogiques et de carburants. En 2010 ce montant était de 107 732 €

Le poste « fournitures de bureau et petit équipement » (pour le siège de l'OPC principalement), d'un montant quasi-identique à l'exercice 2010, s'élève à 15 017 €.

2.2.2. Les services extérieurs 290 905 €

Les services extérieurs diminuent de 111 380 € en 2011, qui s'élevaient à 402 285 € en 2010 (-27,69 %).

Les postes enregistrant la variation la plus importante sont :

- 615500 « entretiens et réparations » et 615600 « maintenance » en diminution de 29 998 € :
 - Diminution des prestations de remise en état de matériel médical à hauteur de 11 578 €,

- Diminution de la maintenance à hauteur de 16 286 €. Le poste maintenance informatique a enregistré notamment des dépenses d'assistance informatique, interventions sur les bases et sur site en 2010 à hauteur de 16 K€ contre 1 K€ en 2011.
- 622600 « honoraires » en diminution de 46 247 €.
 - Selon la convention conclue entre l'OPC et la régie publicitaire A2p, 33% de la recette des rapports de communication revient à l'OPC. La convention actuelle prévoit l'encaissement de la recette nette, alors reversée par A2P, enregistrée en produits. L'ancienne convention, en vigueur jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, prévoyait l'encaissement de la recette totale des rapports de communication par l'OPC, puis le reversement à A2P de la part qui leur revenait (alors de 70%). La diminution des honoraires versés à A2P s'élève donc à 30 179 € ;
 - Par ailleurs, l'association a réalisé en 2011 7 mailings de fidélisation (contre 6 en 2010) et 1 mailing de prospection (contre 2 en 2010),
- 624000 « prise en charge matériel, transports de matériels » en diminution de 10 423 €. Les frais de transport liés à la prise en charge de matériel pour remise en état, ou envoi à l'étranger ont été enregistrés en 2011 pour 7 961 € contre 18 384 € en 2010.
- 625000 « voyages et déplacements » : ces frais sont en diminution de 14 722 € par rapport à l'exercice 2010 (29 K€ contre 44 K€ en 2010) ; cette diminution est principalement liée aux départs des anciens Directeur Exécutif et des Programmes et le remplacement de ce dernier qu'à compter de septembre 2011 (déplacements sur le dernier trimestre 2011).
- La diminution du poste « affranchissements, télécommunication » pour 7 198 €, s'explique notamment par une campagne de prospection en moins en 2011 (Economie de 3 620 €), une baisse du coût des mailings de fidélisation (- 649 €) et par une baisse de l'affranchissement des enveloppes Post-réponse (« enveloppes T») à hauteur de 504 €. Des économies supplémentaires ont été réalisées sur le poste affranchissement (hors mailing) / télécommunication à hauteur de 2 425 €.

2.2.3. Charges fiscales et de personnel : 212 513 €, en diminution de 88 335 € (-29,36 %).

Cette économie est principalement due aux mouvements de personnel suivants :

- Départ du Directeur des Programmes au 31/12/2010, et son remplacement qu'à compter du 1^{er} septembre 2011 ;
- Départ du Directeur Exécutif le 30/09/2011.

Elles enregistrent principalement les soutiens financiers qu'apporte l'OPC dans le cadre :

- Du Programme National de Lutte contre l'Onchocercose au Congo (38 935 € versés en 2011 et 5 411 € versés au titre de la contribution NGDO) ;
- De bourses financées par des partenariats privés au profit d'un comorien à hauteur de 4 500 € pour 2011,
- De la collecte effectuée lors Journée Nationale des Aveugles, dont la moitié est reversée à une autre association désignée par le Lions Club (3 022 € en 2011),
- De l'appui de l'OPC aux Lions Club et au PNLC dans le cadre du projet SF1526 (7 829 €).

2.2.4. Charges financières : 12 135 €

Elles enregistrent principalement les pertes de change liées à la tenue d'un compte libellé en Dollars, pour les besoins des financeurs pour 11 265 €.

Elles sont néanmoins à comparer à la réalisation de gains de change réalisées sur ce compte en 2011 pour 11 641 €, ce qui fait ressortir une perte nette de change de 375 € sur l'exercice.

2.2.5. Charges exceptionnelles : 11 525 €

Pour rappel (paragraphe « autres ressources » du présent rapport). Les informations obtenues début 2012 relatives au programme national de lutte contre l'onchocercose réalisé au Congo a conduit à corriger le traitement comptable de ce programme sur l'exercice 2011, comptabilisé à tort comme un fonds dédiés sur les exercices antérieurs. La correction a généré des produits exceptionnels sur exercices antérieurs à hauteur de 9 966 € (et des charges exceptionnelles sur exercices antérieurs à hauteur de 11 525 €, soit une charge nette sur exercices antérieurs de 1 559 €).

2.2.6. Engagements à réaliser sur ressources affectées : 152 617 €

Les fonds dédiés enregistrent à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard. L'inscription en fonds dédiés tient compte d'un prélèvement pour permettre à l'Association de faire face à ses charges de fonctionnement.

La contrepartie des fonds dédiés s'inscrit au compte de résultat sous la rubrique « engagements à réaliser sur ressources affectées » pour 152 617 € en 2011.

3. BILAN

Les comptes font apparaître un total de bilan net de **800 084 €** contre 765 966 € en 2010.

3.1. ACTIF

- Le total des immobilisations après amortissements passe de 9 285 € en 2010 à 7 121 € en 2011. L'acquisition de l'exercice d'un montant total de 1 314 € a porté sur l'achat d'un stand pour le congrès de la SFO.
- Le compte de tiers passe de 35 446 € à 140 275 €, en raison de l'augmentation du poste Produits à recevoir pour 109 131 € (Contribution SF1526 pour quote-part An2/exercice 2011 : 89 K€ ; collecte sur mailings : +9K€, rapports de communication, insertions publicitaires, agendas : + 13K€)
- Les comptes financiers passent de 716 218 € en 2010 à 645 331 € en 2011, soit une diminution de 70 K€ (-51 K€ pour les liquidités et -19 K€ pour les placements).

3.2. PASSIF

Le passif est composé :

- des fonds propres de l'association **389 455 €** en augmentation de 23 191 € (résultat 2011) par rapport à fin 2010.
- Des fonds dédiés pour un montant de 274 960 €. Ils correspondent à la partie des ressources affectées par les tiers financeurs à des projets définis et qui n'ont pu encore être utilisés au 31/12/2011.
- Des sommes restant dues en fin d'année :
 - Fournisseurs et comptes rattachés : 77 546 € (contre 56 752 € en 2010),
 - Provision pour congés à payer : 4 682 € (contre 6 597 € en 2010),
 - Organismes sociaux et fiscaux : 24 338 € (contre 33 898 € en 2010),
 - Crédoiteurs divers : 29 100 €. Ce compte enregistre un acompte sur legs, dont le dénouement total est attendu en 2012. Le total du produit (acompte 2011 + solde 2012) sera enregistré intégralement dans le résultat de l'association au moment du dénouement total.